

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00247

Numéro SIREN : 519 681 712

Nom ou dénomination : A LA CLEF DES CHAMPS

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2018 sous le numéro de dépôt 5092



Le : 18 JUIN 2018

Numéro: 5092

A LA CLEF DES CHAMPS

« ALCDC »

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

au capital de 5.000 euros

Siège social : 36, rue Juliette Adam

91190 Gif sur Yvette

519 681 712 RCS Evry

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, et le vingt-huit mai, au siège social,
Madame Concetta Immacolata Quartarone,
demeurant 79 rue du Vieux Damiette 91190 Gif sur Yvette,
associée unique de la Société A LA CLEF DES CHAMPS « ALCDC »

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Concetta Immacolata Quartarone, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- la ratification de la rémunération de la Présidente ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes, tels qu'elle les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 53.149,42 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53.149,42 euros de la manière suivante :

Origine

– Résultat bénéficiaire de l'exercice : 53.149,42 euros.

Affectation

- A titre de dividendes, soit..... 50.000,00 euros
- Au poste « Autres réserves » pour la totalité, soit 3.149,42 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique prévu à l'article 200 A du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code du commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de ratifier la rémunération allouée à la Présidente au cours de la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 75.000 euros.

Il est rappelé que Madame Concetta Immacolata Quartarone avait perçu une rémunération de 50.000 euros pour ses anciennes fonctions de Présidente, antérieure à la date de transformation de la Sarl en Sas. Ses cotisations sociales personnelles avaient également été prises en charge par la Société.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique-Présidente et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.



L'associée unique-Présidente
Madame Concetta Immacolata QUARTARONE

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise <u>A LA CLEF DES CHAMPS</u>					Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise <u>36 RUE JULIETTE ADAM 91190 GIF-SUR-YVETTE</u>																		
SIREN <table border="1"><tr><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>					5	1	9	6	8	1	7	1	2					
5	1	9	6	8	1	7	1	2										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2					
1	2																	
1	2																	
					Exercice N clos le <table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>					3	1	1	2	0	1	7		
3	1	1	2	0	1	7												
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012													
		Autres *	014	5 043	016	5 043												
	Immobilitisations corporelles *	028	46 144	030	14 729		31 415											
	Immobilitisations financières * (1)	040	1 306	042			1 306											
	Total I (5)		044	52 493	048	19 772		32 721										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	8 195	052		8 195											
		Marchandises *	060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 000	070		9 000											
		Autres * (3)	072	2 064	074		2 064											
	Valeurs mobilières de placement		080	220 271	082		220 271											
	Disponibilités		084	15 071	086		15 071											
	Charges constatées d'avance *		092		094													
Total II		096	254 601	098		254 601												
Total général (I + II)				110	307 094	112	19 772	287 322										
PASSIF							Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		5 000											
	Écarts de réévaluation				124													
	Réserve légale				126		500											
	Réserves réglementées *				130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				132	98 315												
	Report à nouveau				134													
	Résultat de l'exercice				136	53 149												
	Provisions réglementées				140													
Total I				142	156 965													
Provisions pour risques et charges				154	19 600													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	28 989												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	2 360												
	Produits constatés d'avance				174													
Total III				176	110 757													
Total général (I + II + III)				180	287 322													
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195											
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 802										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire l'article 302 septies A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise A LA CLEF DES CHAMPS		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	918	
				Exercice N clos le 13/11/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	211	
		Services *		217	218	
					420 710	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	(910)
	Production immobilisée *				223	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	21
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	419 821
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				231	
	Variation de stocks (marchandises) *				233	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	105 493
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 853	
Rémunérations du personnel *				250	149 091	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	87 830	
Dotations aux amortissements *				253	8 934	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	12	
Total des charges d'exploitation (II)				264	353 213	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	66 608	
Produits financiers (III)		280	345	Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) : 317 ; (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) : 318 ;)		300	17	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	13 786	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	53 149	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	53 149	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			321	13 786	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes cts d'associés	217	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	218	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) :		219		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (11. sexies)	986	ZFU-TE (11. octies et octies A)	987	312	
	Reprise d'entreprises en difficulté (11. septies)	981	JEI (11. sexies A)	989		
	ZRD (11. terdecies)	127	ZRR (11. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 11 du decies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 11. undécies)	990		
	ZFA (11. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	341	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			316		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			355			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	66 935	
				Déficit col. 2		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables *				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	66 935	
				Déficit col. 2		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD